
L'exégèse de la Bible à l'époque carolingienne

Sumi SHIMAHARA

Université de Paris IV

Comment l'historien peut-il utiliser une source qui paraît, au premier abord, rétive à son questionnement : l'exégèse biblique, telle qu'elle est pratiquée à l'époque carolingienne ?¹ Il y a peu, l'exégèse biblique et les outils philologiques très précis que nécessite son étude paraissaient relever davantage du champ des sciences religieuses que du domaine historique. C'était négliger le fait que le nombre même de ces textes prouve leur importance pour l'histoire de la pensée médiévale et pour celle des représentations sociales et politiques. Depuis plusieurs années, quelques historiens et philologues s'attachent à montrer toute la richesse de ces sources. Dans le domaine strictement philologique, plusieurs éditions de textes exégétiques carolingiens sont en cours. L'exploitation historique des commentaires bibliques carolingiens, initiée par John Contreni, Guy Lobrichon et Dominique Iogna-Prat, est aujourd'hui défendue et illustrée par Mayke de Jong².

Afin de montrer comment exploiter, du point de vue de l'histoire des représentations, les commentaires bibliques de l'époque carolingienne, je dirai tout d'abord pourquoi l'exégèse constitue une source capitale, puis je proposerai des éléments de méthode pour l'aborder et, enfin, je présenterai quelques exemples d'exploitation de ce gisement documentaire.

1. L'exégèse biblique constitue une source capitale pour l'histoire de l'époque carolingienne

On peut partir du postulat que tout document produit par une société donnée parle de cette société ; le défi épistémologique éventuel se situe dans la manière d'aborder telle ou telle source. Une masse impressionnante de commentaires bibliques ont été composés à l'époque carolingienne. On estime que 150 nouveaux traités ont été écrits entre 750 et 900, soit une moyenne de 100 par

- 1 Je remercie vivement les organisateurs du colloque, tout particulièrement le Professeur Shoichi Sato, de m'avoir invitée. Outre le plaisir de participer à cette rencontre scientifique, cette proposition m'a permis de revenir sur les traces d'une autre Sumi Shimahara, née Sato, ma grand-mère, qui, venue de Kyu Shu, étudia l'histoire du Japon à la *Tokyo Joshi Shihan*, aujourd'hui *Tokyo Ochanomizu Daigaku*, avant d'enseigner l'histoire à Shikoku. Si elle était encore en vie, je crois qu'elle serait heureuse de me voir participer à un colloque d'historiens à Tokyo et à une publication au Japon.
- 2 Citons, à titre d'exemple, quelques ouvrages de ces auteurs : *L'école carolingienne d'Auxerre de Murethach à Remi, 830–908, Entretiens d'Auxerre 1989*, éd. D. IOGNA-PRAT, C. JEUDY et G. LOBRICHON, Paris, 1991 ; J. J. CONTRENI, « *By Lions, Bishops are meant ; by Wolves, Priests : History, Exegesis and the Carolingian Church in Haimo of Auxerre's Commentary on Ezechiel* », *Francia* 29/1 (2002), p. 29–56 ; ID. *Carolingian Learning, Masters and Manuscripts*, Great Yarmouth, 1992 ; M. DE JONG, « Old Law and New-found Power : Hrabanus Maurus and the Old Testament », dans *Centres of learning. Learning and Location in Pre-Modern Europe and the Near East*, éd. J. W. DRIJVERS et A. A. MAC DONALD, Leiden-New York-Köln, 1995, p. 161–176 ; M. DE JONG, « The Empire as *Ecclesia*. Hrabanus Maurus and Biblical Historia for Rulers », dans *The Uses of the Past in the Early Middle Ages*, éd. Y. HEN et M. INNES, Cambridge, 2000, p. 191–226 ; M. DE JONG, « Exegesis for an Empress », dans *Medieval Transformations. Texts, Power and Gifts in Context*, éd. E. COHEN et M. DE JONG, Leyde-Boston-Cologne, 2001, p. 69–100.

siècle, alors que de 500 à 750, on compte une moyenne de 28 nouveaux commentaires par siècle. La production a donc quadruplé³. Certains textes ont été par la suite largement copiés et ont conservé une influence jusque sur les humanistes⁴. De plus, la copie d'expositions patristiques s'intensifie à l'époque carolingienne. Enfin, il faut comparer cette masse au nombre restreint de témoins qu'il reste pour des sources qui ont été beaucoup plus largement étudiées ; je pense tout particulièrement aux miroirs. Se priver de tout un pan documentaire, c'est courir le risque de ne pas prendre en compte la spécificité d'une époque.

L'exégèse biblique détient en outre un statut remarquable dans la culture carolingienne. Il existe en effet une hiérarchie des disciplines conforme à l'objectif de la renaissance, à savoir la réforme de la société. Œuvrer à son salut, c'est se convertir profondément. A l'époque carolingienne, la recherche de Dieu s'effectue par la lecture de la Bible, qui est un miroir pour tous. La connaissance de Dieu est donc, selon les termes d'Alcuin, « le sommet des études savantes ». Tous les autres savoirs sont propédeutiques, utiles à la quête des sens infinis de la parole de Dieu, corsetée dans le « véhicule » limité du langage humain. La distorsion entre infinité du message et finitude de la forme implique la nécessité d'une interprétation savante du texte. Cette conception de la connaissance est augustinienne, et le programme carolingien des études reprend celui du *De doctrina christiana*⁵.

L'exégèse est également importante parce que sa pratique — qu'il s'agisse de sa lecture ou de son écriture — est réservée à une élite, celle des recteurs de la société, des dirigeants, des gouvernants. Il s'agit souvent de moines, d'abbés, parfois d'évêques ; ils s'adressent aux uns et aux autres et parfois aux rois. Il arrive que ces derniers, en particulier Charlemagne, Louis le Pieux ou Lothaire, commandent des traités exégétiques ; souvent, ils en reçoivent même s'ils n'en ont peut-être pas passé commande ; c'est le cas de Louis le Germanique par exemple. Tout se passe comme si ce savoir suprême qui dévoile le sens profond, parfois caché, du message adressé par Dieu aux hommes, était le guide nécessaire pour gouverner conformément aux préceptes divins. Gouverner à la manière des rois en légiférant, en agissant de manière juste, en ordonnant des purifications générales ; régir le peuple à la manière des évêques, pasteurs responsables de l'attitude de leur troupeau ; diriger, enfin, à la manière des moines, dont la prière doit participer activement au salut de tous.

Pourquoi ce statut prestigieux ? Parce qu'en interprétant, en explicitant le message de Dieu adressé aux hommes, le médiateur qu'est l'exégète oriente de façon décisive la manière dont ses contemporains doivent appréhender le monde, si toutefois ils s'efforcent de travailler à leur salut. Smaragde de Saint-Mihiel déclare dans le *Diadème des moines* : « Celui qui veut toujours être avec Dieu doit souvent prier et souvent lire. Quand nous prions, c'est nous qui parlons avec Dieu ; mais quand nous lisons, c'est lui qui nous parle⁶ ». C'est l'Écriture qui donne la clé d'interprétation des signes que Dieu envoie quotidiennement aux hommes, et il revient à l'exégète de rendre cette clé accessible au moins aux recteurs de la société.

Tout cela montre que pour les carolingiens, l'exégèse biblique était manifestement un genre

3 J. J. CONTRENI, « Carolingian biblical Culture », *op. cit.*, p. 3 et 7. Nous incluons dans notre décompte les traités irlandais.

4 Tel est par exemple le cas du *Commentaire sur les Épîtres pauliniennes* d'Haymon d'Auxerre, dont on conserve environ 180 manuscrits et qui est cité notamment par Laurent Valla ou par Érasme.

5 M. SOT, J.-P. BOUDET, A. GUERREAU-JALABERT, *Histoire culturelle de la France*, t. I, *Le Moyen Age*, Paris, 1997, p. 103 ; J. J. CONTRENI, « The Carolingian Renaissance : Education and Literary Culture », dans *The New Cambridge Medieval History*, t. 2, c. 700–900, éd. R. MC KITTERICK, Cambridge, 1995, p. 709–757, spéc. p. 726–728 ; S. CANTELLI, *Angelomo e la scuola esegetica di Luxeuil*, 2 vol., Spoleto, 1990, spéc. t. 1, p. 37–42.

6 *Qui uult cum deo semper esse, frequenter debet orare, frequenter et legere. Nam cum oramus, ipsi cum deo loquimur : cum uero legimus, deus nobiscum loquitur.* SMARAGDE DE SAINT-MIHIEL, *Diadème des moines*, ch. 3, dans *La voie royale. Le diadème des moines*, introduction de J. LECLERCQ, trad. W. WITTERS, La Pierre-qui-Vire, 1950, p. 107 (éd. PL 102, 593B–690A, spéc. 597C).

important. Il y a enfin un dernier intérêt à étudier ce genre : il l'a peu été jusqu'à présent, ce qui fait qu'une masse de commentaires inédits dort entre les feuillets de manuscrits sans avoir été lue. Cela dit, les commentaires bibliques sont d'usage déroutant.

2. Pourquoi l'exégèse carolingienne est-elle rétive, du moins au premier abord, à une lecture historique ?

Premièrement, elle est matériellement difficile d'accès dans la mesure où certains textes sont inédits, d'autres mal édités, ce qui est d'autant plus regrettable que leur tradition textuelle est parfois complexe ; enfin l'authenticité voire l'attribution de plusieurs commentaires est discutée ou inexistante. Ce travail est un préalable nécessaire à l'étude historique des textes. Le chantier est vaste, et c'est indéniablement la raison pour laquelle aujourd'hui, l'exégèse carolingienne est davantage aux mains des philologues que des historiens.

Deuxièmement, l'exégèse carolingienne ne donne pas immédiatement prise à une lecture historique. Contrairement à celle des Pères, qui était presque une conquête en terrain vierge, contrairement à celle de la fin du Moyen Âge et plus encore de celle de l'époque moderne, elle est extrêmement conservatrice. Les auteurs citent littéralement les Pères ou bien les reformulent, mais ils se revendiquent constamment de leur héritage et, dans les faits, lui sont fidèles. L'irruption de personnes ou de faits contemporains dans les commentaires bibliques demeure exceptionnelle. La première impression, à la lecture de ces textes, est qu'ils proclament une vérité ancienne pour l'ancrer dans les esprits des contemporains, mais qu'inversement, rien de ce qui est propre à la société dans laquelle ils vivent n'y transparait. C'est comme si tout leur discours était figé dans une vérité éternelle, immuable, qui refusait d'être érodée par le temps ou brouillée par les remous négligeables de l'événementiel. Cela est déstabilisant pour l'historien.

Certes, l'exégèse chrétienne a intrinsèquement une dimension historique. La Bible est tendue entre deux pôles indiquant le caractère relatif de l'histoire : la création et la fin des temps. Le temps est celui de la rédemption des hommes, du passage de la chute au salut. L'histoire met en scène les manifestations multiples de Dieu en vue de la restauration de l'homme, qu'elle prépare à la contemplation éternelle. L'exégèse biblique explicite la portée du Livre et le sens de l'histoire. C'est pourtant cette dimension historique qui peut d'abord dérouter. A l'époque carolingienne, la perception du temps est augustinienne du temps, c'est-à-dire radicalement différente de la nôtre. C'est pourtant cette dimension historique qui peut d'abord dérouter. Nous cherchons ce qui est spécifique à une société donnée. Les commentateurs carolingiens opposent une vision immuable, récurrente : les mêmes événements se reproduisant sans cesse, selon le même modèle causal : il s'agit toujours de la lutte entre la Cité de Dieu et la Cité du diable, à l'échelle de la société comme à celle de chaque individu. En outre, les carolingiens sont persuadés de vivre dans le même âge que celui des Pères, celui qui court depuis l'incarnation et qui s'achèvera avec la parousie.

Cela donne lieu à des explications qui, au premier abord, peuvent nous étonner, dans la mesure où il arrive que les exégètes reproduisent les allusions des Pères à leur actualité, pourtant périmée. A propos du passage de Daniel 2, 31–35 qui relate la vision de la statue aux pieds d'argile mêlée de fer, Raban Maur reproduit mot pour mot l'explication de Jérôme. Or ce dernier voyait dans les pieds, l'Empire romain, et dans leur matière fragile, l'accomplissement, à son époque, de la prophétie. Jérôme faisait allusion, en les désapprouvant, aux alliances conclues avec les barbares. Raban reprend cette interprétation, comme le montre le premier texte de l'exemplaire :

« Mais ses pieds et ses doigts sont en partie de fer et en partie d'argile, ce que notre époque confirme très clairement : si, au commencement, rien n'était plus fort ni plus résistant que l'Empire romain, à la fin, il n'est rien de plus faible, puisque, dans les guerres civiles et aussi face à diverses nations, nous avons besoin d'autres peuples barbares.⁷ »

Jérôme écrit son commentaire en 407, un an après l'incursion des Germains en Gaule et en Italie, jusqu'aux abords de Florence. Raban reprend l'expression « notre époque », sachant que Jérôme écrit plus de 400 ans avant lui...

Cela dit, en prêtant attention à ce que les commentateurs ont sélectionné dans les écrits patristiques, l'historien d'aujourd'hui peut interpréter les sources exégétiques. Ici, la simple re-contextualisation suggère que Raban a véritablement repris à son compte l'explication hiéronymienne et ne l'a pas mécaniquement recopiée. Il l'investit d'un sens qui n'est pas nouveau, mais qui est actuel. Le commentaire sur Daniel a été écrit entre 842 et 847, or la reprise de l'exégèse de Jérôme a des échos dans l'actualité des années 840. Des guerres civiles viennent de ravager l'empire, qui est menacé par différentes nations, les Normands et les Sarrasins. Cette lecture est d'autant plus probable que Raban a dédié ce commentaire à Louis le Germanique en lui conseillant explicitement de suivre le modèle de Daniel, au motif que le prophète avait été impliqué dans le gouvernement des affaires du siècle, tout en étant directement inspiré par Dieu⁸.

Recontextualiser permet donc de saisir l'actualité nouvelle d'un texte ancien ; les Carolingiens pensèrent sans doute souvent ainsi, ce qui nous autorise à les suivre. Parfois cependant, ils infléchissent plus ou moins nettement leur source ou la tradition exégétique du livre, par le biais d'un dosage subtil de telle autorité plutôt que de telle autre. Ce procédé a sans doute été plus ou moins conscient selon les passages, mais le principe est affirmé. Angélome de Luxeuil, par exemple, compare son travail à celui d'un médecin ou d'un herboriste combinant éléments actifs et ingrédients mineurs, selon une alchimie bien précise. C'est la raison pour laquelle, comme le dit Philippe Buc, « tout écart, même minime, dans la reproduction des textes reçus, est potentiellement significatif »⁹. De ce constat découle une conséquence méthodologique pour aborder en historien les textes exégétiques : il faut les mettre en série afin de les comparer à la tradition herméneutique au moins en amont, si possible en aval ; il faut en outre étudier la manière dont ils ont traité leurs sources directes.

Plutôt que de poursuivre un discours théorique, je propose de présenter maintenant trois types d'exploitation historique de textes exégétiques carolingiens.

3. Trois exemples d'exploitation historique de l'exégèse carolingienne

Évocation de pratiques attestées à l'époque carolingienne

Haymon évoque des cas de cannibalisme survenus au cours de famines dans plusieurs de ses commentaires, à propos d'Ezéchiel 5, 10, d'Osée 9, 2 et d'Amos 8, 11, à la suite de Jérôme. Il semble

7 RABANVS MAVRVS, *Expositio in Danielelem*, ms Karlsruhe, Landesbibliothek Aug. Perg. 208, (f. 2–73), spéc. fol. 14^v–15^r : « [...] *sed pedes eius et digiti ex parte ferrei, ex parte fictiles sunt, quod hoc tempore manifestissime comprobatur : sicut enim in principio nihil romano imperio fortius et durius fuit, ita in fine rerum nihil imbecillius, quando et in bellis ciuilibus et aduersum diuersas nationes aliarum gentium barbararum indigemus auxilio.* » Nous empruntons à la traduction à celle de Jérôme, par R. Courtray, *Le Commentaire sur Daniel de Jérôme, traduction, notes et commentaire, édition critique du De Antichristo*, à paraître t. 2, p. 373–374.

8 Raban, *Lettres*, n° 34, *MGH, Epist. V. 2. Karolini Aevi III*, éd. E. Dümmler, Berlin, 1899, p. 467–468.

9 Angélome de Luxeuil, lettre dédicatoire accompagnant le *Commentaire sur le Cantique des cantiques* et adressée à Lothaire (*PL* 115, c. 853), citée par Philippe BUC, *L'ambiguïté du livre. Prince, pouvoir, et peuple dans les commentaires de la Bible au Moyen Age*, Paris, 1994, p. 44–45 ; voir aussi *ibid.* p. 42.

tenir à l'idée puisqu'il l'ajoute à propos de Joël 1, 4, alors que le moine de Bethléem n'y fait pas allusion dans son commentaire de ce passage, comme l'indique le deuxième texte de l'exemplier. J'indique en caractères gras ce qui est ajouté par Haymon par rapport à sa source : « Cela s'est accompli aux temps de l'Église de façon plutôt spirituelle, **cependant aussi selon l'histoire, puisque nous lisons qu'une famine extrêmement accablante eut lieu sur terre à l'époque d'Achab et d'Elie, quand pendant trois ans et six mois le ciel, clos, ne donna pas de pluie, au point que les mères mangèrent leurs enfants.**¹⁰ » On sait que les famines sont courantes : Pierre Bonnassie relève deux « grandes faims » à l'époque où travaille Haymon, en 843 et en 850. Il pense que le cannibalisme, tabou, est parfois occulté par les sources¹¹. Cela est cependant affirmé par les *Annales* de Fulda en 850 et par les *Annales* de Sainte-Colombe de Sens, près d'Auxerre, en 868. Il reste difficile de savoir si le phénomène était répandu et occulté par les sources ou si sa mention dans les *Annales* citées relèvent d'une topique plus que d'une réalité. Quoiqu'il en soit, Haymon reprend ce thème.

Dans le même registre des fléaux, Haymon commente Joël 1, 13–15 en insistant davantage que Jérôme sur certaines prescriptions qui sont bien attestées à l'époque carolingienne¹². Le ton général est celui de l'exhortation, de l'injonction : le commentaire relaie les impératifs du texte biblique ou emploie les expressions *on doit, il faut*. Ces remarques rejoignent une préoccupation contemporaine bien attestée. Il s'agit de rétablir la pureté de l'Église en apaisant la colère de Dieu, motivée par le désordre et les péchés de son peuple. La pratique des litanies et jeûnes collectifs est attestée dans les sources à partir des années 790¹³. Le souverain justifie l'expiation collective d'une manière très proche de celle qu'Haymon donne quelques décennies plus tard dans son commentaire sur Joël. Haymon, qui explique tous les livres prophétiques de l'Ancien Testament, réinvestit ainsi la posture prophétique et juge certains agissements politiques de son temps.

Jugements concernant la vie politique carolingienne

Haymon écrit sans doute entre 840 et 860 environ et plusieurs de ses commentaires me paraissent faire allusion à la crise que traverse l'Empire carolingien dans les années 830 et 840, lors des rebellions des fils de Louis le Pieux contre leur père puis au cours de l'affrontement entre les fils. En voici quelques exemples. Au chapitre 4 du livre de Daniel, Nabuchodonosor voit en songe un grand arbre magnifique qui croît. Mais un veilleur, descendu du ciel, ordonne qu'on l'abatte et qu'on en laisse seulement la souche attachée par une chaîne de fer et de bronze, dans la campagne. On changera son cœur *d'homme* en cœur de bête, puis sept périodes passeront sur lui. L'ordre est exécuté. Daniel explique à Nabuchodonosor que l'arbre, c'est lui, et que Dieu a ordonné qu'il soit chassé de la société des hommes et qu'il vive parmi les bêtes, jusqu'à ce qu'il reconnaisse que la

10 HAIMO AVTISSIODORENSIS, *In Ioel*, éd. *Maxima Bibliotheca Veterum Patrum*, 16 (962–970C), spéc. Ioel 1, 4 : *Quae temporibus ecclesiae magis spiritualiter implentur : attamen iuxta historiam quoque impleta sunt. Siquidem legimus factam esse grauissimam famem in terra, temporibus Achab et Eliae, quando per tres annos et menses sex clausum erat coelum ne daret pluuiam ; ut matres filios suos comederent.*

11 P. BONNASSIE, « Aliments immondes et cannibalisme », *Annales ESC*, 44^e année, n° 5, sept.–oct. 1989, p. 1035–1056, spéc. p. 1042 et 1049.

12 HAIMO AVTISSIODORENSIS, *In Ioel* 1, 13–15, *op. cit.* : *VVLVATE MINISTRI ALTARIS. non tantum uoce, sed etiam compunctione cordis. [...] Ieiunium sanctum est quod aliis bonis operibus exornatur, scilicet uoluntate bona, orationibus mundis et largitate eleemosynarum : ut unde ipse corpus suum abstinere facit, inde miseros reficiat [...] Re uera enim sic est ordo seruandus [...] ut congregarentur senes et habitatores terrae in unum, in domo domini et in ecclesia, praecepit ut clamarent ad dominum in toto corde, quatenus de dispari grege sacerdotum et populi unus grex effectus in unitate fidei et bonae uoluntatis iram domini placare possent.*

13 *Certissime ad his exterioribus colligere possumus, nos per omnia domino non placere interius, qui tanta mala compellimur tollerare exterius. Quamobrem bonum nobis omnino uidetur ut unusquisque nostrum cor suum humiliare in ueritate studeat et, in quocumque loco siue actu siue cogitatu se deum offendisse deprehenderit, poenitendo tergat, flendo doleat et semetipsum in quantum ipse potest ab his malis in futurum cauendo custodiat. Karoli ad Ghaerbaldum episcopum epistola*, MGH, *Leges* 2, Cap. 1, éd. A. BORETIUS, Hanovre, 1881, n° 124, p. 244–246, spéc. p. 145–246. Traduction de M. DE JONG, « *Sacrum palatium...* », *op. cit.*, p. 1259–1260.

vraie royauté est divine. Il recouvrera alors son trône. Aussitôt après cette interprétation, Daniel presse le roi de racheter ses péchés par la justice et l'aumône. Le roi suit son conseil, mais un an plus tard, il manifeste à nouveau son orgueil. Le songe s'accomplit alors.

Jérôme commente ce chapitre de façon très littérale. Dhuoda utilise l'exemple à la manière de Jérôme, pour dénoncer l'orgueil de Nabuchodonosor. Seul Haymon livre une exégèse originale de l'ensauvagement de Nabuchodonosor décrit en Daniel 4, 12 :

4, 12. 20. LA SOUCHE DE SES RACINES, LAISSEZ-LA DANS LA TERRE. Il montre que le roi doit être déposé mais que son royaume lui demeurera. ET QU'IL SOIT ATTACHE AVEC UNE CHAINE DE FER ET D'AIRAIN, **c'est-à-dire très durement éprouvé**, ou du moins qu'il soit attaché comme **un fou** afin qu'il ne se jette pas < sur d'autres > [...]

4, 14. SELON L'AVIS DES VEILLEURS, c'est-à-dire la décision des anges. EN EFFET, IL Y EUT UNE PAROLE ET UNE REQUETE **de ces derniers dont il opprimait les peuples pour qu'il fût déposé** [...]

4, 20–23. LA SOUCHE DE SES RACINES. Il < Daniel > tempère la sévérité de la sentence par la douceur de la consolation, **tandis qu'il montre que son royaume lui demeurait**¹⁴.

Haymon insiste sur la punition terrestre de l'homme terrestre. Mais les expressions *deponendum*, *deponeretur*, appliquées à un souverain, font peut-être allusion à la déposition effective de Louis le Pieux en 833–834. Elles me paraissent constituer au moins une prise de position favorable à la possibilité d'une pénitence royale sanctionnée par un écartement temporaire du trône. Haymon amalgame pénitence et déposition du roi, conformément à l'une des deux pratiques pénitentielles carolingiennes, celle qui est publique. La conséquence de ces rituels est, entre autres, l'abandon de sa fonction sociale par le pénitent, le retrait du monde. Il me semble qu'Haymon se fait ici l'écho de son temps en considérant qu'une faute publique du souverain doit être sévèrement sanctionnée par un abandon temporaire de sa fonction royale¹⁵.

D'autres passages pourraient faire allusion aux guerres entre les fils de Louis le Pieux. Pour Haymon, comme pour ses contemporains, paix et concorde sont des valeurs fortes. La discorde, est au contraire condamnée. En Dn 2, 43, Haymon offre une exégèse originale de la statue aux pieds d'argile mêlée de fer. Selon Jérôme, les jambes de fer et les pieds de la statue figurent l'Empire romain. La dégradation des matériaux correspond à sa puissance décroissante. Le moine de Bethléem ne commente pas la nature du mélange des matériaux des pieds, alors qu'Haymon déclare :

2, 40. LE QUATRIEME ROYAUME est celui des Romains qui d'abord vainquirent le monde presque entier, mais ensuite, on découvrit qu'eux non plus n'étaient pas invincibles, comme on le voit maintenant.

2, 43. ILS SERONT MELES, CERTES, PAR UNE SEMENCE HUMAINE, c'est-à-dire qu'ils ne seront pas en terre cuite et en argile mais des hommes, descendant de la race des prédécesseurs. MAIS ILS N'ADHERERONT PAS LES UNS AUX AUTRES, car ils seront en désaccord entre eux ;

14 HAIMO AVTISSIODORENSIS, *Adnotatio brevis in Danihelem*, éd. S. Shimahara, à paraître au CCCM : *GERMEN RADICVM EIVS IN TERRA SINITE. Ostendit deponendum regem, set regnum eius ipsi mansurum. ET ALLIGETVR VINCULO FERREO ET EREO, id est durissima temptatione, uel certe quasi insanus uinciatur ne se precipitet* [...] 4, 14. *IN SENTENTIA VIGILVM, id est angelorum decreto. Fuit enim SERMO ET PETITIO eorum ut deponeretur, quorum gentes oprimebat* [...] 4, 20. 23. *GERMEN RADICVM EIVS. Seueritatem sententiae lenitate temperat consolationis, dum illi regnum eius mansurum ostendit.*

15 Il affirme dans son *Commentaire sur l'Épître aux Galates*, 2, 14 : *Publica enim culpa publica eget castigatione coram omnibus, ut in canonibus habetur* (PL 117, 677D). Louis semble avoir accepté — mais non désiré — la déposition, sachant qu'elle serait temporaire. Haymon prend position dans les débats de son époque en se prononçant pour une sanction momentanée et surtout en considérant qu'elle n'est pas nécessairement spontanée. La pénitence, ainsi que la punition dont elle est assortie, peut être décidée par une autre autorité que celle du roi, même si le moine d'Auxerre se garde de préciser laquelle.

ils n'auront pas autant de puissance que leurs ancêtres et seront dégénérés par rapport à ces derniers¹⁶.

L'idée de *dégénérescence* est renforcée par rapport à Jérôme. Haymon souligne la puissance moindre et le *désaccord* des héritiers. Il me semble possible qu'Haymon fasse allusion au partage de l'empire entre les fils de Louis le Pieux et aux luttes qui s'en sont suivies, en les condamnant. Il a dû être d'autant plus au courant des remous du règne qu'Auxerre se trouve tout près de Fontenoy où, en 841, se déroula la bataille opposant Charles et Louis à leur frère Lothaire et que Charles vint à Auxerre au début de 869, avant de partir combattre son frère envahisseur. Haymon se démarque d'ailleurs de Raban, qui recopie littéralement Jérôme à cet endroit, sans rien lui ajouter. Selon Haymon, l'expression *guerres civiles* n'est plus utilisée, il semble que ce soit les conflits personnels qui soient mis en avant ; le principal facteur d'échec est la dégradation est dynastique ; le moine d'Auxerre semble viser plus nettement les fils de Louis le Pieux.

De la même façon, il me semble que commenter le livre d'Abdias de façon littérale dans le contexte où vit Haymon est assez significatif. J'ai été frappée de constater que sur certains passages, Haymon donne un commentaire purement littéral. Je pense qu'il s'agit alors de renouveler la parole biblique au sens propre, et que l'évitement du sens spirituel permet de focaliser sur l'admonition biblique. Abdias parle de la vengeance de Dieu contre Edom, peuple qui s'est attaqué à son frère, Israël, en se joignant aux ennemis extérieurs¹⁷.

Les revirements d'alliances sont alors innombrables. Le choix de commenter Abdias de façon historique, me paraît sonner comme une exhortation à la pacification, à l'abandon des armes. On sait les liens entre les grands et les monastères. A Saint-Germain, la présence de plusieurs d'entre eux est attestée à l'époque où Haymon enseigne et écrit. Les Welfs tiennent le comté et l'abbaye d'Auxerre. Ils sont cousins de Charles le Chauve, qui se rend régulièrement à l'abbaye. Certes, on ne sait s'ils ont lu ou écouté les commentaires d'Haymon. Les Welfs, qui trahirent leur cousin Charles pour se rallier à son frère Louis le Germanique, ont pu entendre dans l'explication d'Haymon sur le passage suivant une condamnation de leur conduite à travers celle d'Edom, peuple cousin des Juifs et Charles la réprobation de ses parents traîtres : « [...] ET SUR JERUSALEM, **c'est-à-dire sur la proie qu'elle constitue**, ILS JETERENT UN SORT afin de s'en répartir le butin, **demandant ce que chacun prendrait**. TOI AUSSI TU ETAIS COMME UN DES LEURS. Et c'est pourquoi ces événements viendront sur toi, **puisque toi qui aurais dû être leur défenseur et leur soutien**, tu fus leur meurtrier.¹⁸ » Dans tous les cas, l'exégèse d'Haymon exhorte clairement son public direct, les moines, à ne pas suivre l'exemple des puissants du siècle souvent côtoyés, et à persévérer dans le détachement des choses terrestres pour s'attacher au seul bien fiable et immuable, le royaume de Dieu.

16 HAIMO AVTISSIODORENSIS, *Adnotatio brevis in Danihelem, op. cit.* à propos de Dn 2, 40–43 : *REGNUM QVARTVM regnum est Romanorum qui primo pene uniuersum mundum domuerunt, sed postmodum ipsi domabiles inuenti sunt, sicut modo cernitur. COMMISCEBVTVR QVIDEM HVMANO SEMINI, id est non erunt testa et lutum, sed homines de genere priorum descendentes. SED NON ADHEREBVT SIBI, quia discordantes erunt inter se ; sed neque tantę uirtutis erunt quantę priores eorum fuerunt, eruntque degeneres ab illis.*

17 HAIMO AVTISSIODORENSIS, *In Abdiam*, éd. PL 117 (119D–128C), spéc. Abd 1, 10, 124 AB : *Odium enim quod tenuit Esau contra Iacob propter benedictionem, quam subripuit ei, tenuerunt et isti cum filiis suis in sempiternum. Dolebant enim se perdidisse bona quae Iudaei perceperant. Quam ob causam, quando Nabuchodonosor primum uenit in Hierusalem, Chaldaeis Babyloniisque eam uastantibus, iunxerunt se illis, et cum eis pariter interfecerunt Iudaeos : propter quod peccatum loquitur ad eos dominus, dicens : OPERIET TE CONFUSIO, ET PERIBIS IN AETERNVM. Confusi quippe sunt postea quam capti sunt ab hostibus, et perierunt IN AETERNVM, quia perpetua sunt captiuitate damnati.*

18 HAIMO AVTISSIODORENSIS, *In Abdiam, op. cit.*, spéc. Abd 1, 11, 124C : *ET SVPER HIERVSALEM, id est super praedam illius, miserunt SORTEM ut eius spolia sibi diuiderent, quaerentes quid quis caperet ? TV QVOQVE ERAS QVASI VNVS EX EIS. Ideoque ista tibi euenient ; quoniam, qui debueras esse tutor eorum atque auxiliator, factus es interfector.*

Bien qu'implicites, les allusions d'Haymon à la société et à la vie politique de son temps nous paraissent réelles. Il faut sans doute se garder de les interpréter de façon très ciblée comme le jugement d'un événement particulier. La plupart relèvent plutôt de la réflexion générale, universelle et morale. Cela dit, Haymon, comme les autres exégètes carolingiens, ne se contente pas de dénoncer les pratiques injustes de son temps et d'exhorter à une meilleure conduite. Il livre aussi une vision idéale de la société, une réflexion ecclésiologique. Les commentaires de Raban et d'Haymon témoignent ainsi de deux conceptions bien différentes.

L'exégèse, lieu de réflexion ecclésiologique

Je n'évoquerai pas la très fameuse théorisation de la société en trois ordres fonctionnels qui est développée dans l'exégèse d'Haymon¹⁹. Je pense qu'Haymon prône une société dirigée par les moines plus que par les clercs ou, pire selon lui, les rois. La démonstration complète serait trop longue pour cet article, je me contenterai donc d'un seul exemple²⁰. Haymon infléchit ainsi un passage des *Homélies sur Ezéchiel* de Grégoire le Grand. À propos de la double propriété de l'Esprit saint, mobile et stable, Grégoire cite Dn 7, 9 (SON TRONE, FLAMMES DE FEU ; SES ROUES, FEU ATTISE). Il y voit l'ubiquité de l'esprit qui inspire d'une part les prédicateurs fixés dans un lieu, d'autre part ceux qui, en mission, conquièrent de nouvelles âmes²¹. Haymon modifie la distinction. Pour mettre en valeur son inflexion, je la fais figurer en caractère gras :

Selon le bienheureux Grégoire, par LE TRONE de Dieu, sont compris, moralement, **les moines, les ermites** et ceux qui, vivant dans un même lieu, cherchent à combattre pour Dieu et ne courent pas par divers lieux. Et on parle à juste titre de TRONES de Dieu, car Dieu tout puissant préside à leurs cœurs. Et ils sont appelés LES FLAMMES DE FEU à juste titre, car ils sont enflammés chaque jour par l'amour pour Dieu et le prochain et l'affection envers la patrie céleste. Par les roues on comprend les prédicateurs, les apôtres évidemment et ceux qui les suivent, qui, à une très grande vitesse, ont parcouru le monde en prêchant. Et on < les > dit à juste titre UN FEU BRULANT car ils sont remplis de l'Esprit saint qui s'est arrêté sur les apôtres, essprit saint dont le Seigneur a dit : *Je suis venu sur Terre < pour > envoyer le feu*²².

Les moines phagocytent la première catégorie, celle du clergé fixe s'opposant aux missionnaires. Sans le texte de Grégoire, on aurait même l'impression qu'Haymon distingue les clergés régulier et séculier. En réalité, la rupture avec les catégories grégoriennes est moins nette, puisque aux moines sont associés *ceux qui, vivant dans un même lieu, [...] ne courent pas par divers lieux*, et aux les prédicateurs *ceux qui, à une très grande vitesse, ont parcouru le monde en prêchant*. Le rôle des moines parmi les pasteurs inspirés par l'esprit agissant en un seul lieu est ainsi prépondérant, éclatant.

Un passage original du commentaire de Raban sur Daniel montre que l'abbé déchu de Fulda, au contraire, considère que c'est la coopération entre les deux ministères qui assure un bon

19 Voir E. ORTIGUES, « L'élaboration de la théorie des trois ordres chez Haymon d'Auxerre », *Francia*, 14 (1987), p. 27–43 ; ID., « Haymon d'Auxerre, théoricien des trois ordres », dans *L'école carolingienne d'Auxerre de Murethach à Remi, 830–908, Entretiens d'Auxerre 1989*, éd. D. IOGNA-PRAT, C. JEUDY et G. LOBRICHON, Paris 1991, p. 181–227 ; D. IOGNA-PRAT, « Le 'baptême' du schéma des trois ordres fonctionnels : l'apport de l'école d'Auxerre dans la seconde moitié du IX^e s. », *Annales E. S. C.*, 41^e année, n° 1, 1986, p. 101–126.

20 Je me permets donc de renvoyer à ma thèse, en cours de publication et à paraître prochainement (Brepols, collection Haut Moyen Âge).

21 GREGOIRE LE GRAND, *Homélies sur Ezéchiel*, *op. cit.*, 1, 5, 10.

22 Sur Dn 7, 9 : *THRONS dei moraliter secundum beatum Gregorium intelleguntur monachi eremite et c#heri qui uno in loco degentes deo militare student, nec discurrunt per loca. Qui bene THRONI dei dicuntur, quia illorum cordibus presidet omnipotens deus. Et bene FLAMMA IGNIS appellantur, quia dilectione dei et proximi et amore patri#c#lestis cotidie inflammantur. Per rotas predicatores intelleguntur, apostoli uidelicet eorumque sequaces qui summa celeritate predicando mundum peragrauerunt. Qui bene IGNIS ACCENSUS dicuntur quia, spiritu sancto replentur qui requieuit super apostolos, de quo dominus dicit : Ignem ueni mittere in terram.*

gouvernement. Il s'agit de l'explication de l'épisode de Bel. Le texte biblique relate qu'une fois convaincu par Daniel de la supercherie des prêtres de l'idole Bel — qui venaient en cachette la nuit manger les offrandes données à la statue — le roi tue les prêtres. Il livre ensuite temple et idole au prophète, qui les détruit aussitôt. Raban souligne à cette occasion la nécessaire coopération entre Daniel et le roi : Raban écrit :

« [...] et le roi livra Bel au pouvoir de Daniel, qui le détruisit, ainsi que son temple, quand Jésus-Christ, qui est le roi des rois et le seigneur des seigneurs, et qui, étant victorieux de ses adversaires et humiliant la puissance terrestre, soumit la terre à ses prédicateurs qui, détruisant l'idolâtrie et renversant les temples des démons, affermirent en tous lieux le culte du seul vrai Dieu, en enseignant la parole du seigneur et en purifiant, par le sacrement du baptême, les hommes des péchés, et qui firent des rois du monde les serviteurs de Dieu, les constructeurs des églises du Christ et leurs aides dans la prédication de l'évangile, de telle sorte qu'ils ordonnaient, dans leur royaume, de détruire les images des idoles, de fermer leur temples, d'ouvrir les églises sacrées et d'offrir aux fidèles la possibilité d'y entrer ; on lit dans les histoires que les empereurs Constantin et Théodose agirent de la sorte, ainsi que la plupart des rois chrétiens.²³ »

Contrairement à Haymon, Raban se plaît à rappeler les fonctions d'aide matérielle, de coercition et de défense de la puissance séculière. Il est vrai que son commentaire est destiné à un roi, Louis le Germanique, et qu'il constitue probablement un encouragement pour que ce dernier, dont le royaume jouxte des zones païennes ou en voie de christianisation, imite Constantin et Théodose. J'ai schématisé l'exégèse de Raban dans un tableau juste en dessous, en indiquant en italique ce qui est implicite mais très vraisemblable à nos yeux :

Lettre	roi	Daniel	Bel
Allégorie	Christ	les prédicateurs du Christ	idolâtrie, paganisme
Histoire passée	Constantin, Théodose, la plupart des rois chrétiens	<i>Ambroise ?</i>	idolâtrie, paganisme
<i>Histoire présente</i>	<i>Louis</i>	<i>Raban</i>	<i>paganisme</i>

Raban donne donc au roi un modèle christique. Mais il insère un intermédiaire entre la royauté du ciel et celle de la terre, les prédicateurs. Raban semble suggérer à Louis qu'il a besoin de prédicateurs, à ses côtés, pour être un fidèle *serviteur* du Christ et un *constructeur d'églises*. Il me semble qu'on peut lire ici un appel personnel de Raban à son souverain, une demande de retour en grâce. Mais ce commentaire de Raban témoigne également de son ecclésiologie, très proche de celle de l'épiscopat sous Louis le Pieux, ou plutôt de celle du pôle spirituel de l'Église. Il met en avant le modèle du roi bâtisseur, pas celui du clerc consécuteur. De ces deux types, représentatifs de deux conceptions ecclésiologiques, Raban choisit donc celui qui accorde le plus d'importance au souverain. Haymon en revanche, non seulement minore la responsabilité et le pouvoir séculier dans l'Église, mais n'évoque presque jamais de modèles positifs de puissance terrestre. Je pense que ces remarques montrent qu'on peut reconstituer une pensée ecclésiologique propre à chaque

23 RABANVS MAVRVS, *Expositio in Daniele*, op. cit., spéc. Dn 14, 19–21, f. 68^r : [...] *rex et tradidit Bel in potestatem Danielis qui subuertit eum et templum eius, cum Ihesus Christus qui est rex regum et dominus dominorum, aduersarios suos superans, et terrenam potentiam humilians, subdidit orbem predicatoribus suis qui, destruentes idolatriam et subuertentes templa demoniorum, culturam unius ueri dei uerbum domini docendo et baptismatis sacramento homines a peccatis abluendo ubique roborabant ipsosque reges mundi fecerunt esse seruos dei et constructores aeclesiarum Christi, adiutoresque predicationis euangelii, ita ut iuberent ubique in regno suo destruere idolorum simulacra, et templa eorum claudere, aeclesiasque sacras aperire et fidelibus illuc facultatem intrandi praeberere, sicut legimus in historiis Constantinum et Theodosium imperatores fecisse et alios christianos reges quam plurimos.*

auteur, au-delà du conservatisme du genre exégétique.

* * *

Cet aperçu sur l'intérêt historique des textes exégétiques est très incomplet : il aurait fallu évoquer les apports de cette source pour l'histoire culturelle du haut Moyen Âge, du profil sociologique des commentateurs, ou des liens entre exégèse et prédication. En outre, étant donné que les commentaires bibliques carolingiens ont été peu étudiés jusqu'à présent, je suppose que d'autres questionnements pourront lui être appliqués avec profit dans le futur. Puissent quelques chercheurs japonais venir renforcer les rangs du petit nombre de ceux qui, en Amérique comme en Europe, s'intéressent à l'exégèse carolingienne....